



Succession oncle qui dure

Par **chris9**, le **06/11/2013** à **18:41**

[fluo]bonjour[/fluo]

Un oncle de ma mère est décédé sans héritier direct, mon grand père a signé l'héritage avant de décéder à son tour.

Le notaire dit que l'héritage ne peut être fait à cause d'un neveu (rang idem de ma mère) de mon grand oncle qui ne veut pas signer(il n'a pas voulu signer l'héritage de sa mère déjà dcd).

Est-ce possible de bloquer si longtemps un héritage de terres qui deviennent proche d'une zone industrielle.

Le notaire ou la commune ont-ils des intérêts à ne pas solder l'héritage qui dure depuis + de 20 ans.

Peut-on avoir une copie de cet héritage.

Merci de me répondre.

chris